



QU'EST-CE-QUE LE POINT-JUSTICE ?

Les « point-justice » sont des lieux d'accueil gratuits et confidentiels à proximité de chez vous où des professionnels vous informent sur vos droits, vous aident et vous orientent dans vos démarches juridiques.

À QUI S'ADRESSE LE POINT-JUSTICE ?

À chaque personne présentant un problème juridique ou administratif.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- Accueil et écoute
- Aide aux démarches administratives
- Informations juridiques
- Rendez-vous gratuits avec des professionnels du droit



PLACE DES ECRINS
QUARTIER DES NOUVELLES RÉSIDENCES
62223 SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

DU LUNDI AU JEUDI : DE 8H30 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H30
VENDREDI : DE 8H30 À 12H00 ET DE 13H00 À 17H00

POINT.ACCES.DROIT@CU-ARRAS.ORG
03 21 73 85 62

VOTRE LIEU DE RÉFÉRENCE POUR L'ACCÈS AU DROIT



POINT JUSTICE

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS
SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

JE SOUHAITE UNE INFORMATION JURIDIQUE

| **Avocats du Barreau d'Arras**

Ils informent, conseillent sur un problème juridique, une procédure...

| **Notaires**

Ils délivrent des informations et conseils sur les actes notariés et contrats dans le domaine de la famille. (Mariage, Pacs, succession, donation...)

VOS DROITS NE SONT PAS RESPECTÉS ?

| **Le Délégué du défenseur des droits**

Ses 5 domaines d'intervention sont la défense des droits des usagers des services publics, la défense des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, le respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité, et la protection des lanceurs d'alerte.

| **France victimes**

Tel: 03 21 71 62 00

- > Atteintes à la personne
- > Atteintes aux biens
- > Accidents de la circulation
- > Événements collectifs

JE SOUHAITE RÉSOUDRE UN LITIGE AVEC MON VOISIN, MON LOCATAIRE, UN COMMERÇANT...

| **Le conciliateur de justice**

Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Permanences sur rendez vous au
03 21 73 85 62
point.acces.droit@cu-arras.org

UNE JUSTICE DE PROXIMITÉ

| **ASEJ (Association Socio-Éducative & Judiciaire)**

- > Suivi du contrôle judiciaire

| **Délégués du procureur**

- > Mesures alternatives aux poursuites pénales

| **Centre Clotaire - Home des Rosati**

Tel: 06 33 41 50 90

- > Centre d'accompagnement et de responsabilisation des auteurs de violences conjugales ou intrafamiliales.



VOUS AVEZ BESOIN DE CONNAÎTRE VOS DROITS DE CONSOMMATEUR

| **Familles de France**

- > Difficultés financières
- > Droit de la consommation
- > Litige avec huissier

| **UFC Que Choisir**

- > Droit de la consommation
- > Litiges et arnaques du quotidien

| **ADIL**

- > Renseignements juridiques, financiers et fiscaux en matière de logement
- > Conflits propriétaires/locataires
- > Aides et démarches pour devenir propriétaires

JE SOUHAITE RÉSOUDRE UN DIFFÉREND FAMILIAL

| **UDAF62**

- > Conflits familiaux
- > Médiation familiale

| **UDAF tuteurs familiaux**

- > Protection juridique des majeurs
- > Tutelles, curatelles, habilitation familiale

| **CIDFF**

- > Droit de la personne et de la famille
- > Droit des victimes
- > Législation sociale

| **CAF**

- > Pour les parents séparés ou en projet de séparation (enfant à charge ou grossesse en cours), un Travailleur Social CAF vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches